



# Déclaration liminaire à la CAPL n°1 du 05/01/2012

## Mouvement local des inspecteurs

Filière GP – 2<sup>ème</sup> phase locale

EURE

Monsieur le Président,

L'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois : 2 441 emplois en moins cette année à la DGFIP.

De 2008 à 2012, ce sont donc 13 000 emplois qui auront été supprimés !

A la DGFIP, le taux de non remplacement des départs à la retraite sera proche de 66 % en 2012, bien au-delà de l'objectif gouvernemental de non remplacement d'un départ sur deux à la retraite.

Après le gel des salaires, les réformes des retraites et de la protection sociale, les attaques contre le statut, c'est encore un tour de vis pour nous tous, et dans tous les services.

Dans l'Eure, ce sont 20 suppressions d'emplois (2 A, 6 B et 12 C) qui s'annoncent.

Cela ne sera pas sans conséquences sur nos missions, nos méthodes et conditions de travail. Cela altèrera la qualité du service public rendu.

La CAP qui se tient aujourd'hui est la première dans la configuration issue des élections d'octobre 2011.

Nous serons bien entendu très attentifs à la proposition de mouvement et aux critères de choix que vous allez nous présenter et expliciter.

Nous aurions apprécié avoir communication, avant la tenue de la CAPL, de votre proposition de mouvement et de la situation des effectifs dans le département ainsi que leur répartition.

Pour nous, les règles de mutation doivent être transparentes, équitables, égalitaires et basées sur des critères objectifs et lisibles par les agents. C'est l'ancienneté administrative qui doit prévaloir. C'est d'ailleurs ce critère objectif qui doit être retenu aujourd'hui comme il le sera à l'avenir, y compris au niveau local.

EVREUX, le 5 janvier 2012.

Les élus

Olivier CHALAYE

Pascal RIOU